

Administrateur auxiliaire

Formulaire de description de l'affectation et du profil recherché

PARTIE I : INFORMATIONS SUR L'AFFECTATION

Titre du poste : Fonctionnaire technique – Équité en santé, inclusion sociale et universalisme progressiste

Lieu d'affectation : Genève

Entité : Département Genre, équité et droits de l'homme (GER)

Objectif de l'entité de l'OMS :

Au Bureau du Directeur général de l'OMS (Siège), le Département Genre, équité et droits humains (GER) a pour mission de : diriger l'intégration de ces questions dans l'ensemble des travaux de l'Organisation ; guider l'élaboration de produits techniques et de produits de recherche de pointe ainsi que d'orientations normatives dans ses domaines de compétence ; concourir à l'appui à trois niveaux apporté par l'OMS aux États Membres et à d'autres parties prenantes afin de les aider à mettre l'accent sur le genre, l'équité et les droits humains dans les politiques, stratégies, plans et programmes nationaux de santé ; proposer des programmes de renforcement des capacités en genre, équité et droits humains à l'OMS et à des entités extérieures ; représenter l'OMS dans les instances rassemblant plusieurs entités de l'ONU et d'autres forums mondiaux sur les questions de genre, d'équité et de droits humains.

Au Département GER, l'unité Équité en santé s'attache à concrétiser l'engagement pris dans le treizième programme général de travail de l'OMS, à savoir venir en aide aux personnes les plus vulnérables, notamment celles qui connaissent les niveaux les plus élevés d'extrême pauvreté, de pauvreté multidimensionnelle et d'exclusion sociale sous plusieurs formes. Son champ d'action couvre les axes de travail suivants : lutte contre les inégalités spatiales et les inégalités en matière de santé en milieu rural ;¹ évaluation des obstacles qui nuisent aux services de santé ; élaboration de politiques et de plans nationaux de santé axés sur l'équité ; peuples autochtones² et soins interculturels ; lutte contre les effets de la discrimination raciale sur la santé. L'unité travaille de façon transversale et collabore avec les unités s'occupant des questions de genre et des droits humains dans le domaine de la santé.

Résumé des attributions :

Sous la supervision du responsable technique principal pour l'équité et en coordination avec la Directrice du Département GER, l'administrateur auxiliaire concourt sur le plan technique à l'appui à trois niveaux prêté par l'OMS aux États Membres et à d'autres parties prenantes en ce qui concerne les politiques, stratégies, plans et programmes de santé nationaux et infranationaux axés sur l'équité, ainsi que l'élaboration de produits de recherche et de produits techniques touchant la lutte contre les inégalités spatiales et les inégalités en matière de santé en milieu rural.

¹ À l'échelle mondiale, quatre personnes sur cinq vivant dans l'extrême pauvreté (Banque mondiale, 2020) et 84 % de la population mondiale en situation de pauvreté multidimensionnelle (OPHI, 2021) résident en milieu rural. Lorsque les systèmes de données permettent de comprendre les inégalités en matière de santé observées dans les zones rurales, on constate que les pauvres y ont moins accès à des services de santé de qualité pour de nombreuses affections et, dans le cas de certaines affections, sont plus exposés aux facteurs de risque en raison de déterminants sociaux et environnementaux défavorables. Cela signifie qu'il faut à la fois renforcer les systèmes de santé ruraux et agir sur les déterminants de la santé au sens large en milieu rural.

² On compte environ 476 millions d'autochtones dans le monde, répartis dans plus de 90 pays. Les peuples autochtones sont touchés de manière disproportionnée par l'extrême pauvreté (OIT, 2019).

Engagement en faveur de la diversité du personnel de l'OMS : L'OMS encourage particulièrement les candidatures de personnes autochtones, de femmes et de représentants des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure).

Fonctions, responsabilités et produits attendus :

Responsabilité 1 : Contribuer aux travaux menés par les pays pour améliorer les services de santé dans les zones rurales et reculées, où résident quatre personnes sur cinq vivant dans l'extrême pauvreté, en mettant entre autres l'accent sur les services de santé destinés aux femmes et aux filles rurales.

Fonctions :

- En facilitant la coordination et en donnant des conseils techniques, contribuer à l'assistance technique globale prêtée par l'OMS en ce qui concerne le renforcement des systèmes de santé ruraux aux fins d'un universalisme progressif, en réponse aux demandes des autorités sanitaires nationales et infranationales ;
- Élaborer et étayer des études de cas sur des interventions efficaces/prometteuses permettant de combler les lacunes constatées au niveau de la couverture des services de santé et fournir une protection financière dans les régions rurales et reculées.

Responsabilité 2 : Contribuer à l'élaboration d'un programme de recherche de l'OMS sur la santé des peuples autochtones

Fonctions :

- Contribuer à la conception et à la coordination de produits de recherche mondiaux sur la santé des peuples autochtones, en examinant les inégalités d'accès aux services de santé de qualité auxquelles sont confrontés ces peuples ainsi que les approches en matière de soins interculturels ;
- Faciliter la collaboration avec l'Instance permanente de l'ONU pour les droits des peuples autochtones et concourir à la mise en place d'approches participatives dans les activités de l'OMS qui font intervenir des représentants des peuples autochtones ;
- Contribuer à l'exécution par l'OMS du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies visant à garantir l'unité de l'action menée pour réaliser les objectifs définis dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Responsabilité 3 : Contribuer à l'élaboration et au lancement de produits mondiaux de l'OMS sur l'intégration systématique d'un souci d'équité envers les populations rurales dans les stratégies, politiques, plans et programmes nationaux de santé

Fonctions :

- Appuyer l'élaboration par l'OMS d'orientations normatives permettant que les populations rurales soient systématiquement prises en compte dans les stratégies, politiques, plans et programmes nationaux de santé ;
- Contribuer à l'élaboration par l'OMS d'un rapport mondial sur l'équité en santé et le développement rural, et faciliter la coordination à cet égard.

Pendant la durée de son affectation, l'administrateur auxiliaire contribue aux produits suivants :

- Produit 4.2.6 : Intégration progressive et suivi de l'approche consistant à « ne laisser personne de côté », axée sur l'équité, le genre et les droits humains ;
- Produit 1.1.4 : Des capacités de gouvernance sanitaire renforcées pour améliorer la transparence, la responsabilisation, l'adaptation aux attentes et l'autonomisation des communautés ;
- Produit 1.1.1 : Des pays en mesure de fournir des services de santé de qualité, centrés sur la personne et fondés sur des stratégies axées sur les soins de santé primaires et sur un ensemble complet de services essentiels.

Superviseur : fonctionnaire technique de l'unité Équité en santé (GER, Siège)

PARTIE II : PROFIL DES CANDIDATS

Expérience professionnelle et qualifications requises :

Formation :

Au minimum un diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences politiques, études du développement, économie ou santé publique spécialisé dans la lutte contre les inégalités en matière de santé, ou un autre domaine pertinent.

Expérience professionnelle :

Au moins deux ans d'expérience professionnelle pertinente avec une certaine expérience internationale dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, OU avec une certaine expérience des questions de santé autochtone et d'inclusion sociale dans des pays à revenu élevé.

Compétences requises : Aptitude à effectuer des travaux de recherche qualitative (entretiens avec des informateurs clés, analyses documentaires, production d'études de cas, etc.), à rédiger des rapports et d'autres publications, à animer des ateliers et à coordonner des réunions.

Connaissances linguistiques :

La maîtrise de l'anglais écrit et oral est exigée ;
la connaissance pratique d'une autre langue officielle de l'ONU est souhaitable.

Compétences requises pour travailler à l'OMS :

1. Esprit d'équipe
2. Aptitude à la communication
3. Respecter et promouvoir les différences individuelles et culturelles
4. Se connaître et faire preuve d'autonomie
5. Produire des résultats

Objectifs d'apprentissage à atteindre pendant l'affectation

À la fin de l'affectation, l'administrateur auxiliaire aura une bonne compréhension des principaux problèmes de santé auxquels sont confrontées les populations touchées par l'extrême pauvreté, la pauvreté multidimensionnelle et l'exclusion sociale, en particulier les populations rurales pauvres et les populations autochtones, et aura renforcé ses compétences en gestion de projet, en recherche, en coordination/création de réseaux et en rédaction de rapports pour contribuer à améliorer les conditions de vie de ces populations.

Atteindre les objectifs d'apprentissage

	Objectif d'apprentissage	Comment ?	Quand ?
1.	Mieux comprendre les travaux de l'OMS et de l'ONU concernant la lutte contre les inégalités en matière de santé, y compris la manière dont l'appui technique est fourni aux autorités sanitaires nationales dans ce domaine	Cours de formation aux questions de genre, à l'équité et aux droits humains de l'Académie de l'OMS Examen de tous les outils et documents d'orientation produits par l'OMS Séances d'information données par des collègues des bureaux régionaux Apprentissage approfondi en cours d'emploi	Première année
2.	Acquérir des compétences permettant d'évaluer et de renforcer les systèmes de santé dans les zones rurales et reculées et d'agir au niveau des déterminants sous-jacents de la santé	Apprentissage approfondi en cours d'emploi grâce à la participation à l'élaboration et à la mise à l'essai d'outils normatifs Examen des publications Collecte d'études de cas	Tout au long de l'affectation
3.	Avoir une bonne connaissance du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies visant à garantir l'unité de l'action menée pour réaliser les objectifs définis dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et comprendre les principaux enjeux mondiaux de la santé des populations autochtones	Apprentissage approfondi en cours d'emploi grâce à la compilation de données probantes sur les principaux enjeux en matière de santé autochtone Collaboration avec l'Instance permanente de l'ONU pour les droits des peuples autochtones Collaboration avec les départements de l'OMS qui travaillent sur la santé des peuples autochtones, la section du Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat de l'ONU) chargée des peuples autochtones et d'autres organismes et instances académiques des Nations Unies	Tout au long de l'affectation

Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs sont évalués chaque année par l'administrateur auxiliaire, en collaboration avec les superviseurs aux premier et deuxième niveaux et au moyen du système de gestion et de développement des services du personnel de l'OMS.

Signature: _____
Superviseur au premier niveau

Signature: _____
Chef de l'équipe GER

Date: _____